### • COMITÉ SCIENTIFIQUE

### Vincent Dussart,

Professeur, Université Toulouse Capitole – IMH

### INFORMATIONS PRATIQUES

### **INSCRIPTION OBLIGATOIRE**

https://ifrdroit.ut-capitole.fr/

**RENSEIGNEMENTS**: lila@ut-capitole.fr

### **LIEU DE LA MANIFESTATION**

Université Toulouse 1 - Capitole,
Amphithéâtre MS 001
Site de la Manufacture des Tabacs - Bâtiment S
21 allée de Brienne, 31000 Toulouse.















# 16 septembre 2022

Dans le cadre des travaux du séminaire itinérant de la Société française de finances publiques 2022 dont la problématique porte sur les finances locales, la séance de Toulouse portera sur la question du processus qui conduit de la préparation au vote des budgets. Cette question au cœur de la démocratie locale et de la décentralisation a fait l'objet de certaines évolutions malgré une grande permanence des pratiques issues du droit budgétaire local. Cette séance permettra de rassembler des universitaires et des élus locaux autour d'un thème parfois délaissé par la doctrine financière. Le croisement des points de vue sera ici très riche d'enseignements.

### 13h30

### **OUVERTURE**

- M. Poumarède, Doyen de la Faculté de droit
- **F. Garnier**, *Professeur à l'Université Toulouse Capitole*, *Président de l'IFR Mutation des normes juridiques*
- **E. Douat**, *Professeur à l'Université de Montpellier*, *Président de la Société française de finances publiques*
- **M. Carpentier, J.G. Sorbara**, *Professeurs à l'Université* Toulouse-Capitole, *Directeurs de l'Institut Maurice Hauriou*



UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE

### **INTRODUCTION**

### 14h00 TRADITION ET MODERNITÉ ET DU DROIT BUDGÉTAIRE LOCAL

**Vincent Dussart,** Professeur à l'Université Toulouse Capitole, Adjoint au maire de Castelnau d'Estrétefonds, Vice-président de la Commission Finances de la communauté de communes du Frontonnais

#### PRÉSIDENCE:

Gilbert Orsoni, Professeur émérite à l'Université Aix-Marseille

## 14h20 LA DÉLIBÉRATION BUDGÉTAIRE ET LE BUDGET PARTICIPATIF : UNE DÉCISION CLASSIQUE ?

Florence Lerique, Professeure à l'Université Bordeaux -Montaigne

### 14h40 LE BUDGET ET COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE CORSE

Wanda Mastor, Professeure à l'Université Toulouse Capitole

### 15h00 LES MODALITÉS ET CONDITIONS DE VOTE DES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX

**David Ytier,** Docteur en droit public, Vice-président de la Métropole Aix Marseille Provence, Adjoint au maire Salon de Provence

### 15h20 LE VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

**Clothilde Blanchon,** *Maître de conférences à l'Université Aix-Marseille* 

### **PAUSE**

#### PRÉSIDENCE:

**Alain Pariente**, *Maître de conférences à l'Université de Bordeaux*, responsable du séminaire de la SFFP 2022

### 16h00 L'INFORMATION DES CONSEILLERS ET LE VOTE DU BUDGET DE LA VILLE DE TOULOUSE

**Sacha Briand,** Adjoint au maire Toulouse, Vice-président, Toulouse Métropole, Conseiller régional d'Occitanie, Président du Conseil de surveillance de l'Agence France Locale

### 16h20 L'EXÉCUTIF LOCAL ET LE VOTE DU BUDGET. L'EXEMPLE DES DÉPARTEMENTS

**Aandré Viola,** Maître de conférences à l'Université Toulouse Capitole. Conseiller et Président honoraire du département de l'Aude, Président de la Communauté de communes Piège Lauragais Malepère

### 16h40 VOTER LE BUDGET DES RÉGIONS : POINTS DE VUE DE CONSEILLERS RÉGIONAUXO

**Sébastien Denaja,** Maître de conférence à UT1 et Conseiller régional d'Occitanie

### 17h00 LES DROITS DE L'OPPOSITION ET LE VOTE DU BUDGET

**Léo Garcia,** ATER à l'Université Toulouse Capitole, Conseiller municipal de Saint Girons, Vice-président de la Commission finances de la Communauté de communes Couserans-Pyrénées.

### **SYNTHÈSE**

Jean-Luc Albert, Professeur à l'Université Aix-Marseille